

# Rénovation énergétique complète d'un immeuble d'habitations collectives

Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) et  
Regroupement dans le cadre de la consommation propre  
(RCP)

L'immeuble collectif des années 1920 est progressivement modernisé et rénové dans un souci d'efficacité énergétique. L'analyse du bâtiment constitue la base pour l'élaboration du certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB). La rénovation énergétique du bâtiment comprend l'enveloppe du bâtiment (fenêtres, toit, cave), l'approvisionnement en chauffage (remplacement du chauffage au mazout) et l'alimentation électrique. Au cours de la rénovation du toit, un système photovoltaïque intégré (14,42 kWp) a été installé sur une couche d'isolation supplémentaire, ce qui contribue de manière significative à l'approvisionnement en électricité. À l'avenir, l'autoconsommation doit encore être optimisée grâce à une batterie au sel écologique et recyclable à 100 %. La mise en œuvre échelonnée des mesures de rénovation permet un degré élevé d'autofinancement et l'optimisation de la charge fiscale, ce qui améliore de manière considérable l'efficacité économique de la rénovation du bâtiment.

**Lieu**

Muri b. Bern

**Période:** 2018 - 2020**Contact**

Alan Müller Kearns, +41 58 451 63 64 | +41 76 331 18 26

**Constructeur**

Miteigentümerschaft Hübscherstrasse 10 / Quartierweg 9

**Nos prestations**

- Analyse de bâtiments pour l'obtention du Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB)
- Développement de projets dans la rénovation de bâtiments
- Gestion de projets
- Direction de travaux
- Conseil au regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP)
- Gestion des coûts

**Specifications**

- Puissance installation photovoltaïque: 14.42 kWp
- Surface photovoltaïque intégrée au toit: 85m<sup>2</sup>
- Prévission de la production annuelle: 14'000 kWh/a